



ASSOCIATION JUDO ET JU-JITSU VALAIS WALLISER JUDO UND JU-JITSU VERBAND

Commission technique AJJV: Maud Vouillamoz Tél. 079 539 65 34 mail : maud.vouillamz@hotmail.com

Championnat Valaisan Individuel 2024

Organisation

Le Judo Kaï Monthey en collaboration avec l'AJJV

Date et lieu

Le dimanche 27 octobre 2024, à la salle du Reposieux, à Monthey.

Pesées

La caisse est ouverte une demi-heure avant le début des pesées de chaque catégorie d'âge.

Catégories	Age	Horaire
Écoliers/ères B Junior H	2012 – 2013 2004 – 2005 – 2006	De 8h à 8h30
Espoirs H +F Ecolier C (jusqu'au -33kg)	2007 – 2008 – 2009 2014 – 2015 – 2016	De 9h00 à 9h30
Ecolier C (au-dessus de 33kg)	2014 – 2015 – 2016	De 10h30 à 11h00
Ecoliers A + écolières A Élites H, Juniors et Élites F, Open Master H + F	2010 - 2011 Dès 2003 H, 2009 F Dès 1994	De 11h30 à 12h

Les écoliers/ères C sont autorisés à combattre en écoliers B.

Les écoliers/ères B en A

Seuls les écoliers/ères A de dernière année sont autorisés à combattre dans les catégories espoirs.

Les espoirs hommes sont autorisés à combattre en juniors hommes et Open homme.

Les espoirs filles sont autorisées à combattre avec les Junior/Elites dames et en Open dames.

Les juniors hommes sont autorisés à combattre en Elites Hommes et en Open Hommes.

Les combattants qui participent dans une catégorie d'âge supérieure le font sous la responsabilité des coachs et des parents.

De légers retards sont acceptable dus aux combattants qui s'alignent dans deux catégories d'âge. Merci aux coachs d'en informer les parents.

Inscription

Sur place le jour du championnat, certificat FSJ et licence annuelle obligatoire. Finance d'inscription est de CHF 20.- par combattant, CHF 5.- par catégorie supplémentaire.



ASSOCIATION JUDO ET JU-JITSU VALAIS WALLISER JUDO UND JU-JITSU VERBAND

Commission technique AJJV: Maud Vouillamoz Tél. 079 539 65 34 mail : maud.vouillamz@hotmail.com

Systeme de competition

Les règles de l'IJF sont appliquées.

À la fin d'un combat, en cas de match nul, le système du « golden score », suivi si nécessaire d'une décision arbitrale, est appliqué.

Récompenses

Dans chaque catégories une médaille d'or, une médaille d'argent et deux de bronzes récompensent les quatre premiers. Le titre officiel de « champion(ne) valaisan(ne) » est décerné au vainqueur.

Assurance

Chaque combattant est responsable de sa propre assurance

Dopage

Des contrôles pourront être effectués selon les normes en vigueur dans les tournois officiels FSJ.